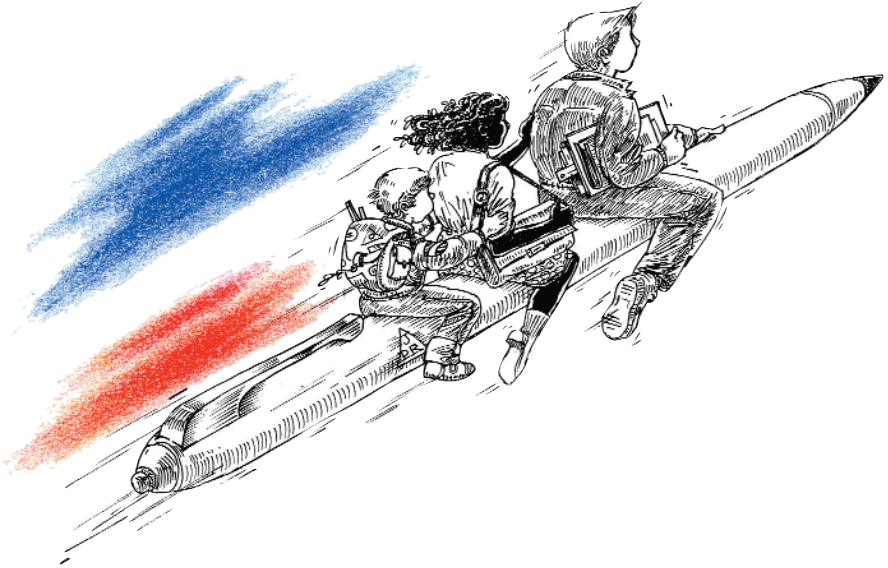


GRAND ORIENT DE FRANCE



**« La formation à la Citoyenneté
sera l'objectif premier et fondamental
de l'École Républicaine du Futur ».**

2^{ème} phase du programme

Août 2011



PRÉFACE

Guy ARCIZET

Grand Maître, Président du Conseil de l'Ordre

Depuis plusieurs années, le Grand Orient de France réfléchit à ce que devrait être l'Ecole Républicaine du Futur. Notre Obédience n'a pas l'ambition de définir une politique ni même un véritable projet dans ce domaine. Mais elle s'estime légitime pour défendre, notamment en ce qui concerne l'Ecole, un certain nombre de valeurs qui sont celles de la République.

Dans cet esprit, au cours des derniers mois, certaines de nos Loges ont étudié le sens et les conséquences de la proposition suivante : « La formation à la Citoyenneté sera l'objectif premier et fondamental de l'Ecole Républicaine du Futur ». Le texte ci-joint est la synthèse de leur réflexion.

Au cours des dernières décennies, et peut-être plus encore récemment, la seule réussite scolaire semble s'être imposée comme la priorité à tous les niveaux de notre système éducatif. Privilégier l'instruction sur l'éducation pourrait bien mener à de graves insuffisances et dans l'une et dans l'autre. En redéfinissant une priorité plus ambitieuse pour l'école, nous ne souhaitons pas seulement améliorer la convivialité, au sens premier du terme. L'éducation des jeunes à la citoyenneté nous semble être la condition première de leur réussite scolaire, de la mixité sociale et de la réduction des inégalités scolaires, ces objectifs affichés qui sont si difficiles à atteindre aujourd'hui.

La primauté de la Citoyenneté, l'importance de la formation et de l'éducation restent pour nous le fondement d'une société où chacun pourrait exprimer et vivre ses choix, en toute sécurité.

Nous ne doutons pas que ces préoccupations rejoignent celles des élus responsables que vous êtes.

Rapport de synthèse sur LA FORMATION A LA CITOYENNETE

Dans un courrier du 6 décembre 2010 le Grand Maître du Grand Orient de France, Guy Arcizet, a proposé aux Loges de l'Obédience de prolonger le travail de la Commission de l'Ecole Républicaine du Futur dont le rapport a été rendu en juin 2009, en réfléchissant à « La formation à la citoyenneté, objectif premier et fondamental de l'Ecole Républicaine du Futur ».

Ce sujet général a été démultiplié en quatre questions :

a. *Si l'Ecole de la République a comme objectif principal de former des citoyens, dans quelle mesure cette priorité peut-elle conforter ou au contraire affaiblir ses autres objectifs (transmission du patrimoine culturel, réduction des inégalités, préparation à la vie professionnelle, etc.) ?*

b. *Quel contenu et quelles méthodes pour l'éducation à la citoyenneté dans l'école de la République ?*

c. *Peut-il y avoir, faut-il qu'il y ait, coéducation entre l'école, les familles et les autres structures éducatives ? Si oui comment ?*

d. *Pour préparer les jeunes à devenir dans la société des citoyens responsables, comment l'école peut-elle à la fois s'ouvrir sur le monde et se protéger de ses influences néfastes ?*

RÉSUMÉ

L'éducation des jeunes à la citoyenneté doit être l'objectif fondamental et prioritaire de l'Ecole républicaine du futur.

Loin d'être en contradiction avec les autres objectifs de l'école, cette priorité, en apportant plus de motivation et de discipline, ne peut que faciliter la transmission des connaissances, l'acquisition des compétences et d'une façon générale la réussite scolaire.

Un tel choix aura des incidences sur l'organisation des établissements et le travail des maitres.

Les valeurs républicaines et la citoyenneté ne s'acquièrent pas seulement par un enseignement théorique, mais bien davantage par un apprentissage au quotidien dans toutes les activités scolaires et sous la conduite de tous les enseignants.

Une concertation étroite, organisée par l'école, est nécessaire, pour chaque élève, avec les autres acteurs de la communauté éducative, la famille en premier, les animateurs culturels et sportifs, et aussi les employeurs éventuels de l'élève dans le cadre de l'apprentissage d'un métier ou de stages.

Les enseignants, les établissements, l'école, ne sauraient former les jeunes citoyens sans s'ouvrir avec confiance et détermination à toute la société. Le moyen et le résultat de cette ouverture, bien au-delà d'une collaboration avec les acteurs culturels, économiques ou sociaux, serait d'établir l'Ecole de la République comme la source reconnue et respectée de la citoyenneté, de la laïcité et de la démocratie.

La mise au premier rang de l'éducation à la citoyenneté, comme fonction première de l'école, nécessite une refondation de l'Ecole de la République autour de cette priorité.

SYNTHÈSE DÉTAILLÉE

Première question :

Si l'École de la République a comme objectif principal de former des citoyens, dans quelle mesure cette priorité peut-elle conforter ou au contraire affaiblir ses autres objectifs (transmission du patrimoine culturel, réduction des inégalités, préparation à la vie professionnelle, etc.) ?

L'éducation étant considérée à juste titre comme à la base de tout, les attentes multiples de la société, des parents, de la jeunesse vis-à-vis de l'école sont probablement trop dispersées et insuffisamment hiérarchisées. On lie la réussite scolaire à la réussite matérielle qui est considérée comme la clé d'une vie heureuse. S'il ne peut y avoir de réussite sociale ou humaine sans réussite scolaire, au sein de l'école, la délivrance des diplômes l'emporte sur la formation de la personne. Insensiblement, dans le système éducatif et dans les familles, s'est instauré un véritable culte de la performance dont les 80% de réussite au bac, les évaluations nationales ou internationales et les classements d'établissements, sont des représentations caricaturales. Le culte de la performance a pour complément naturel le procès de l'échec, les médias renforçant le sentiment qu'aujourd'hui l'école française ne remplit pas ses objectifs, sauf pour l'élite, en grande partie issue des classes aisées, dont la réussite est programmée.

A long terme, l'échec le plus dommageable, parmi tous les objectifs donnés à l'école, pourrait être celui de l'éducation à la citoyenneté, caractérisé par les comportements inciviques ou les violences chez de nombreux jeunes, et chez les adultes par une abstention massive aux élections. Force est de constater que la structure des études autour de disciplines hiérarchisées et en concurrence les unes avec les autres, ajoutée au culte de la performance, réduit l'apprentissage de la citoyenneté à un enseignement marginal. La remarquable institution des délégués de classe n'est-elle-même souvent qu'une démocratie de façade.

L'école de la République peut former des citoyens à la condition que le travail d'éducation ne soit pas une discipline de plus à enseigner, mais qu'il soit présent en filigrane dans l'ensemble de la vie scolaire. Pour

exister, l'éducation du citoyen doit être l'affaire de tous les enseignants, la nécessité de toutes les activités, une application pratique de tous les jours, la base d'un contrat école-société-familles. Elle devrait être l'objectif supérieur qui donne du sens et de l'efficacité à la transmission des connaissances et aux autres missions dévolues à l'école.

Former des citoyens nécessite de responsabiliser au quotidien les jeunes par rapport à leurs études, à leur vie scolaire, à leur milieu social, à leur projet de vie. C'est dans l'action que l'on devient citoyen, c'est l'erreur admise qui éduque, c'est l'échec surmonté qui fait réussir. Nous, Francs-Maçons savons que la formation citoyenne est affaire d'apprentissage et non d'instruction.

Une organisation administrative conçue pour une autre époque, un mode de relation enseignants-élèves inadapté à un objectif d'éducation, un statut de l'enseignant fondé sur une transmission par cours magistral, l'absence de statut de l'élève, autant de blocages qu'il faut lever pour que la citoyenneté soit l'objectif de l'école.

Loin d'affaiblir la réussite scolaire, la formation à la citoyenneté en est la première condition. « Il est impossible d'instruire des élèves qui ne sont pas éduqués » déclarent nombre d'enseignants. Inversement instruire des jeunes imprégnés de citoyenneté n'est pas un problème. Faire de l'éducation à la citoyenneté l'objectif premier, avant tout autre, de l'Ecole de la République est une nécessité autant pour la réussite scolaire que pour le progrès de la démocratie. Une telle priorité nécessite clairement une reconstruction du système éducatif sur d'autres bases.

Deuxième question :

Quel contenu et quelles méthodes pour l'éducation à la citoyenneté dans l'école de la République ?

Cette question suscite deux types de réponses. Pour certains, un retour à la morale et aux valeurs traditionnelles (effort, discipline, sens du devoir...) est nécessaire. D'autres insistent sur les droits, la participation, la responsabilité, l'initiative et le débat critique. Le débat porte sur la nature même de l'éducation (morale ou civique ?) ou de la formation (éthique ou citoyenne ?). Il interroge aussi sur le procédé : la citoyenneté s'acquière-t-elle par enseignement ou par apprentissage ? S'agit-il de transmettre une connaissance (qu'est-ce que c'est être un bon citoyen ?) ou de travailler sur les mentalités et les comportements ? Instruction ou éducation ?

Il apparaît que l'organisation actuelle de l'école et encore moins ses résultats, ne satisfont ni les uns ni les autres. Tout ce que les enseignants savaient faire autrefois est remis en question par les transformations du monde. La multi-culturalité, la mondialisation, le contexte économique libéral, le poids quotidien des médias, les nouveaux rapports au travail, le développement de l'assistance et de l'aide sociale, l'accès libre et gratuit à d'immenses sources d'information et de communication rendent inévitable une révision en profondeur de l'éducation à la citoyenneté dans l'école.

La machine à fabriquer des citoyens est, tout autant que l'ascenseur social, en panne. La morale n'est plus enseignée par les « maitres » qui n'ont plus la même aura, ne se sentent pas soutenus par leur hiérarchie et sont soumis à des injonctions administratives souvent incohérentes. Fonctionnaires désormais comme les autres, ils se sentent incompris et ont perdu confiance en eux. Ils souffrent de n'être plus des modèles.

De son côté, l'élève est peu réceptif. Dans le meilleur des cas, il va à l'école pour réussir sa scolarité, obtenir le bac. S'il reçoit de sa famille une éducation solide et cohérente, l'école sera pour lui un lieu probable de réussite. Dans le cas contraire, l'échec scolaire le guette, quels que soient les contenus et les méthodes pédagogiques. Comblar les déficits d'éducation familiale demande aux enseignants un investissement héroïque et épuisant auquel ils n'ont pas été préparés.

Les contenus et les méthodes d'une éducation à la citoyenneté découlent de l'idée que l'on se fait du citoyen, voire de la République. Les Francs-Maçons veulent une citoyenneté de responsabilité et d'engagement plutôt que la citoyenneté d'obéissance enseignée autrefois. Ils souhaitent que la citoyenneté soit, pour l'élève, un critère de réussite scolaire, afin que dans la société, elle devienne un critère de valeur sociale. Il s'agit donc de rompre avec une idée de l'école qui pose la réussite scolaire comme principal objectif, à l'image de la réussite matérielle dans la société.

En additionnant les vœux des uns et des autres, l'école future se dessine autour de quatre projets : accéder à une culture commune, développer l'esprit critique, apprendre à vivre ensemble et se préparer à la vie professionnelle et sociale. Ces quatre points définissant à la fois le travail scolaire et l'apprentissage de la citoyenneté, l'éducation civique n'est donc pas une discipline de plus. Elle est au cœur de l'activité scolaire, la marque de la réussite individuelle et collective. Pour fabriquer des citoyens, l'école doit mêler réflexion et action, théorie et pratique, savoir et faire, connaissance et vécu. L'école est ainsi, depuis le CP jusqu'au diplôme, non pas un simple mode de transmission de connaissances, mais un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, en petits groupes.

Les nombreuses expériences et les innovations en ce sens sont souvent ignorées, parfois découragées, jamais évaluées par une institution attachée à la standardisation et à l'égalité de moyens et de traitement. Elles s'inspirent souvent de mouvements pédagogiques déjà anciens (Montessori, Freinet..) qui forment le citoyen par une pratique quotidienne. Elles ont pour caractéristique de ne pas être la pratique d'un professeur isolé, mais d'engager tout un établissement dans un apprentissage collectif.

De façon schématique et caricaturale, aujourd'hui le plus souvent, des professeurs, travaillant isolément, enseignent des disciplines cloisonnées à des élèves qui étudient et sont évalués individuellement.

Il apparaît enfin que mettre en place de nouveaux contenus et de nouvelles méthodes nécessite une refonte structurelle des établissements, des statuts de l'enseignant et de l'élève et des méthodes pédagogiques. L'Ecole de la République du Futur sera fondamentalement différente de celle que nous connaissons.

Troisième question :

Peut-il y avoir, faut-il qu'il y ait, coéducation entre l'école, les familles et les autres structures éducatives ? Si oui comment ?

La réponse est résolument oui. Il faudrait qu'il y ait coéducation entre tous ceux qui ont une responsabilité éducative. L'influence des uns et des autres serait renforcée s'ils se concertaient. Aux parents et aux enseignants, s'ajoutent les moniteurs et animateurs qui encadrent les jeunes hors de l'école, sans compter les maîtres d'apprentissage, les tuteurs pendant les stages, tous les adultes rencontrés par les jeunes qui ont une influence éducative sur eux.

Si l'on donne à l'école de la République une mission d'éducation citoyenne, la question se pose d'organiser la concertation avec les autres acteurs et particulièrement avec la famille qui a une responsabilité majeure. Les enseignants ont du mal à inscrire leur action éducative par rapport à ce rôle prédominant de la famille. Le contrôle tatillon des parents et leurs attitudes consuméristes sont le signe de leur volonté de s'impliquer et de l'absence de structures qui le permettent vraiment.

Le constat est fait des réticences des enseignants à échanger et à partager, des difficultés des familles à trouver leur place, des complexes de certains parents qui ont eu eux-mêmes une histoire scolaire douloureuse, de la difficulté de communication avec les autres structures éducatives (de l'éducation populaire aux clubs sportifs). La « communauté éducative » mise en place il y a un quart de siècle n'a jamais pris racine et dans la mesure où elle existe, elle aurait plutôt tendance à creuser les inégalités. Les parents qui s'engagent dans les associations ou comme interlocuteurs des enseignants ou de la direction appartiennent en effet rarement aux couches les plus modestes.

Pourtant, si la responsabilité des familles en matière d'éducation des enfants n'est pas discutable et si l'école se donne pour responsabilité de former des citoyens, leur collaboration nécessaire n'est possible que dans le cadre d'un statut des enseignants rénové. La définition du service de l'enseignant par rapport aux heures de cours assurées en face à face avec une classe rend la rencontre entre parents et professeurs très difficile. Ne faut-il pas aussi envisager une participation plus importante des parents dans les institutions dirigeantes de l'école. Ce sont les principaux blocages.

Lorsque la famille, pour une raison ou pour une autre, est défaillante – et cette hypothèse n'est pas réservée aux seules familles pauvres, analphabètes ou d'origine étrangère, il est difficile de parler de coéducation. Il s'agirait plutôt de trouver une solution pour une prise en charge éducative de l'enfant, de l'adolescent plus ou moins abandonné à lui-même pour lui donner l'éducation à laquelle il a droit et qui est indispensable pour son apprentissage citoyen et sa réussite scolaire. Au-delà d'un devoir d'alerte des services sociaux, l'institution, l'établissement ou l'enseignant doivent-ils se substituer complètement à la famille défaillante ? Certains pensent que les collectivités locales pourraient s'en charger, d'autres que les enseignants devraient former les parents à l'éducation. Il apparaît clairement que l'école de la République ne peut se désintéresser du sort des enfants dont l'absence d'éducation empêche ou gêne l'instruction. Une prise en charge directe ou une recherche de solution semble devoir être incluse dans ses missions.

Si le principe de la coéducation est approuvé, son application modifie considérablement la définition de fonction de l'enseignant et entraîne des conséquences sur ses compétences et sa formation, ainsi que sur le fonctionnement des établissements.

Quatrième question :

Pour préparer les jeunes à devenir dans la société des citoyens responsables, comment l'école peut-elle à la fois s'ouvrir sur le monde et se protéger de ses influences néfastes ?

L'Ecole de la République a été pensée et organisée comme un sanctuaire, une sorte de Temple « couvert », abrité des influences extérieures, surtout religieuses et économiques, avec la volonté de mettre tous les jeunes à égalité, quelle que soit la condition sociale et le niveau culturel de leur famille.

Depuis quelques années, la société subit une véritable mutation ; les familles ont changé ; les élèves sont différents ; l'Ecole n'est plus un sanctuaire. Malgré tout un arsenal de caméras, de vigiles et de badges, la police entre parfois dans les établissements. Des conflits entre enseignants et parents ou élèves aboutissent devant les tribunaux. La principale ressource documentaire des professeurs et des élèves est désormais Internet. Les sorties de classe se multiplient. L'ouverture sur les entreprises qui a toujours existé dans l'enseignement technique, s'amplifie et s'étend, notamment pour l'information sur les métiers.

Dans cette ouverture malgré tout relative, l'école reste extrêmement méfiante et craintive particulièrement face au monde économique soupçonné de vouloir influencer le contenu de l'enseignement, voire de le privatiser.

Compte tenu de leur formation et de leurs valeurs, la plupart des enseignants se veulent plus protecteurs (contre les dangers de la société) que guides (dans une société qu'ils ne connaissent pas toujours bien). Ils insistent sur la nécessité de la sérénité indispensable à l'éducation et à la transmission. Le corps professoral, pas toujours soutenu par sa hiérarchie, moins bien considéré par l'opinion, est devenu craintif, et développe parfois une vision non seulement critique, mais assez négative et pessimiste sur l'environnement économique et social, ce qui n'est pas de nature à donner aux jeunes confiance en leur avenir. La tension dans l'Ecole est perceptible entre repli sur soi et ouverture sur le monde.

Pourtant, malgré toutes les réticences ou les craintes légitimes qu'on peut avoir, l'Ecole de la République doit s'ouvrir sur la société pour au moins trois raisons.

D'abord, il semble impossible de préparer les jeunes à entrer dans la vie, à y exercer un métier, sans que l'école tienne compte de leur projet principalement professionnel. Elle doit les aider à construire ce projet, bien au-delà de l'indispensable acquisition de connaissances et de compétences. Les établissements ne peuvent pas non plus ignorer les entreprises qui vont employer leurs élèves dans quelques années, et pas davantage les animateurs de la vie sociale et culturelle. Les programmes doivent inclure la découverte concrète du monde tel qu'il est, tel qu'il change et l'utilisation des moyens technologiques qui apparaissent dans notre vie quotidienne. L'école doit aussi reconnaître qu'elle n'est plus le seul ascenseur social et qu'elle n'est pas davantage le seul lieu de formation. Il n'est pas nécessaire de dramatiser la situation des jeunes quittant l'école sans diplôme ; il serait pertinent de compter les élèves sortant de l'école avec un projet et ceux qui n'en ont pas. Les autodidactes qui réussissent, cela existe.

La seconde raison est l'éducation à la citoyenneté. On n'apprend pas à nager hors de l'eau. Se préparer à être citoyen dans la société veut dire découvrir, apprendre, comprendre la société et y porter un regard critique. Cette initiation au monde va bien au-delà de l'indispensable transmission du patrimoine culturel.

L'école de la république doit enfin s'ouvrir sur le monde pour redevenir ce qu'elle fut : une source de valeurs pour toute la société et le lieu de promotion et de construction du projet républicain. Loin de craindre l'invasion, la privatisation ou la destruction, elle doit d'abord se préoccuper de rayonner sur la société. L'erreur est de s'enfermer dans une tour d'ivoire. L'école est missionnée pour servir le projet républicain dans la société, non pour défendre un sanctuaire. De même qu'elle est le cœur et le modèle de la laïcité, elle doit être le cœur et le modèle de la citoyenneté. L'Ecole républicaine n'est pas un enclos où tout est d'autant plus beau qu' autour tout est désastreux. Son ambition, son projet est d'être la source qui diffuse les valeurs républicaines dans l'ensemble du pays, par le prestige de ses enseignants et la citoyenneté des jeunes qu'elle forme.

Si l'école doit s'ouvrir pour répandre les lumières autour d'elle, il n'en est pas moins vrai que les jeunes élèves ont besoin d'être guidés et protégés. Cette protection ne doit pas être dictée par la peur ou la méfiance, mais être assurée par les valeurs fortes qui inspirent l'Ecole de la République.

Plus les enseignants auront confiance en eux-mêmes, mieux les jeunes seront protégés des risques de la société. Plus l'école sera désirée par ses élèves et considérée par les adultes, moins les moyens pourront lui être refusés.

L'Ecole doit se situer et se considérer autrement dans la société. Plutôt qu'un sanctuaire qui s'ouvre timidement en craignant les dangers d'une ouverture inévitable, elle est appelée à s'ouvrir sans état d'âme sur l'extérieur, protégée de tous les dangers par une force et un rayonnement qui lui viendront, non d'un brillant pourcentage de reçus au bac, mais de son aptitude à former des citoyens et à nourrir la démocratie.

Pour éduquer à la citoyenneté, une école ouverte sur le monde est nécessaire. Il ne faut toutefois pas l'ouvrir sur le monde sans s'appuyer sur les valeurs républicaines ni sans accompagner cette ouverture d'un surcroit de citoyenneté. Education à la citoyenneté et ouverture de l'école ne vont pas l'une sans l'autre. Elles se renforcent mutuellement.



GRAND ORIENT DE FRANCE

16, rue Cadet - 75009 PARIS

www.godf.org

www.godf.tv